

*sancto Eliæ, prophetæ, erexit, 1727. L'ordre des Carmes a élevé cette statue à son fondateur, le saint prophète Elie, en l'an 1727. — Sous le pontificat de Benoît XIII. — Cette dédicace prouve au moins que la cour de Rome n'est pas opposée aux prétentions des Carmes. Je me rappelle qu'en 1847, dans l'église de Saint-Pierre où je venais de lire l'inscription susdite, je rencontrai le père Vaure, bien connu des Français qui ont séjourné à Rome, et sur ma demande il me répondit que les Carmes plus que jamais persistaient dans leur opinion, relative à la haute antiquité de leur origine.*

Je ne saurais affirmer si réellement, chez ces religieux contemporains, la croyance absolue, dans la fondation de leur ordre par le prophète Elie se perpétue toujours avec autant de ténacité que dans le XVII<sup>e</sup> siècle? En tout cas, je ne pourrais les blâmer de conserver cette foi dans une idée, qui entoure leur institution d'une certaine auréole poétique. Si l'on enlève le sentiment, pour arriver par le simple raisonnement à l'enseignement religieux, on risque fort de conduire les masses à l'indifférence absolue et à la sécheresse de cœur. Je me repose parfois sur la terrasse solitaire du couvent des Carmes-Déchaux; j'entre sous le vestibule qui précède l'entrée et j'y lis le verset dix-septième de la cinquième épître de saint Jacques, rappelant le prophète Elie et la puissance de sa prière : Eh bien, ce parfum de mysticité ne me déplaît pas. J'abandonne un moment la critique historique, et j'éprouve une certaine impression que je rechercherais vainement sur les trottoirs de la rue Impériale.

Ottavio Panciroli, l'aimable et naïf légendaire des églises de Rome, admet naturellement les prétentions